

Réf: Dossier 320327

## Avis de constitution

### SOCIETE « RAODAT CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN ADJAME BRACODI, Lot NEANT, Ilot  
NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAODAT CONSTRUCTION »

Objet : Transport, chaudronnerie, construction d'auvent de station, Electricité, énergie et froid (climatisation).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME BRACODI, Lot NEANT, Ilot  
NEANT

Dirigeant(s) M AKANDE TADJOUNDINE OLOLADE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05968 du 13/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36085/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

